



Charte d'utilisation d'Internet

Cadre juridique général :

L'utilisation d'un système informatique, quel qu'il soit, est soumise au respect d'un certain nombre de textes de lois. Leur non-respect est passible de sanctions pénales (amendes et emprisonnement).

Pour information et de manière synthétique, ces textes concernent :

- la protection des mineurs : La Médiathèque étant ouverte à tous, il est interdit de consulter des sites à caractère violent, pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine susceptibles d'être vus ou perçus par un mineur. A fortiori, la consultation de sites de ce type mettant en scène des mineurs est également sanctionnée pénalement (Articles 227-23 et 227-24 du Code pénal).
- la fraude informatique : « Le fait d'accéder ou de se maintenir frauduleusement dans tout ou partie d'un système...le fait d'entraver ou de fausser le fonctionnement d'un système...le fait d'introduire, de supprimer ou de modifier frauduleusement les données qu'il contient » sont considérés comme des délits. « La tentative des délits est punie des mêmes peines. » (Articles 323-1 à 7 du Code pénal)
- le droit des auteurs : Le code de la propriété intellectuelle sanctionne la contrefaçon et d'une manière générale toute atteinte aux droits des auteurs. Toute réutilisation de données comportant des œuvres littéraires et artistiques notamment est illicite sans le consentement express des auteurs ou des ayant droits.

Objectifs du service :

- Elargir l'offre documentaire de la bibliothèque,
- Permettre au public de découvrir et d'utiliser les nouveaux outils de recherche d'information.

Modes de consultation :

La durée de la session est limitée à 45 min.

Vous pouvez :

- Consulter les 5 000 pages Internet, sélectionnées et référencées par domaines de connaissances. Elles sont accessibles par le catalogue informatisé de la Médiathèque (documents sur support= « Internet »).
- Accéder au réseau Internet.

Conditions d'accès :

L'inscription à l'accueil de la Médiathèque est obligatoire avant toute utilisation des postes. L'accès est ouvert à tous, à l'exception des mineurs non accompagnés.



Type de consultation :

Sont exclus de la consultation :

- les sites à caractère violent, pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine
- les chats
- les jeux

Il est interdit de télécharger des programmes.

Il est interdit de modifier la configuration des équipements.

Moyens de sauvegarde :

L'utilisation de disquettes ou de clés USB est interdite.

La messagerie est possible.

L'impression est possible.

Tarifs :

L'accès aux postes de consultation Internet est payant : 10 bahts / 10 min. Ce service est, par contre, gratuit pour les adhérents de la Médiathèque, les étudiants et les membres de l'Alliance française. Les impressions papier sont payantes : 2 Bahts par page au format A4.

Les usagers qui ne respecteraient pas la présente charte pourraient se voir expulsés de la Médiathèque.